



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-2980

commission principale : développement solidaire et action sociale

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Centre régional d'information pour l'agir solidaire (CRIAS) - Programme d'actions 2018

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Pôle des personnes âgées et des personnes handicapées

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Gandolfi

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 août 2018

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mercredi 19 septembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burillon, Burrucand, MM. Butin, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneynre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Brumm), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Vial), Blachier (pouvoir à M. Bernard), Buffet (pouvoir à M. Cochet), Cachard (pouvoir à Mme Ait-Maten), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Mme Crespy (pouvoir à Mme Basdereff), MM. Devinaz (pouvoir à M. Bret), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Gandolfi), Servien (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 17 septembre 2018**Délibération n° 2018-2980**

commission principale : développement solidaire et action sociale

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Centre régional d'information pour l'agir solidaire (CRIAS) - Programme d'actions 2018**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Pôle des personnes âgées et des personnes handicapées

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

Association loi 1901 reconnue de bienfaisance, créée en 1963, le CRIAS est un acteur local œuvrant dans le champ de la gérontologie, du handicap et de la perte d'autonomie. L'association propose une démarche militante visant à améliorer les droits des seniors et à mieux les informer des dispositifs existants à leur profit.

Le CRIAS intervient principalement sur des missions de conseil et d'évaluation des besoins en termes d'aides techniques et d'aménagement du domicile, de lutte contre la maltraitance et de formations et prestations évènementielles.

Il travaille en partenariat avec les différents acteurs institutionnels de ce domaine, et notamment la Métropole de Lyon. L'importance du montant de la subvention annuelle et l'expertise acquise par l'association expliquent l'aspect stratégique de ce partenariat pour la Métropole.

Dans la poursuite du nouveau partenariat instauré en 2015, un travail a été engagé par les services pour une recherche de synergies, de complémentarités et de cohérence dans le programme d'actions, et dans la finesse de l'articulation entre la collectivité et son partenaire associatif.

II - Bilan des actions réalisées en 2017

Par délibération n° 2017-2282 du 6 novembre 2017, le Conseil de la Métropole de Lyon a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 216 800 € à l'association CRIAS dans le cadre de son programme d'actions 2017. Une diminution de 6 % a été appliquée par rapport à la subvention accordée en 2016 au regard des éléments d'analyse du budget.

Le bilan qualitatif de mise en œuvre des actions révèle que la subvention versée par la Métropole a été intégralement consommée, et ce conformément au plan d'action prévisionnel.

En effet, près de la moitié de la subvention a permis de réaliser des visites d'ergothérapeutes à domicile et/ou dans un appartement de démonstration pour des usagers métropolitains.

Ces derniers ont également bénéficié des permanences du centre d'écoute et autres actions de prévention contre la maltraitance ; la Métropole ayant abondé de plus de 50 % le financement de ce dispositif.

La subvention aura par ailleurs contribué au fonctionnement du centre de ressources documentaires et d'orientation des personnes concernées par l'avancée en âge et le handicap, ainsi qu'à la mission d'animation du réseau local gérontologie et handicap de l'association (comme l'organisation d'une journée évènementielle sur la thématique des technologies et du handicap).

III - Programme d'actions pour 2018 et plan de financement prévisionnel

Il est proposé pour 2018 l'attribution d'une subvention d'un montant de 204 000 €, correspondant à la demande déposée par l'association pour la réalisation de son programme d'actions 2018.

La mise en œuvre du programme d'actions 2018 se décline à travers :

1° - Centre d'information et de conseils en aides techniques (CICAT)

En tant que CICAT, le CRIAS propose aux personnes en situation de handicap et/ou âgées ne bénéficiant pas de prestation et ne formulant pas de demande de financement, des visites d'ergothérapeutes à domicile, afin d'évaluer les caractéristiques du logement, les aménagements à envisager et les besoins en aides techniques de la personne.

2° - Actions de prévention et de lutte contre les situations de maltraitance des adultes âgés et/ou en situation de handicap

Au travers de son service RhônALMA, le CRIAS assure une écoute des situations de maltraitance envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap ; il assure également la prévention de ces situations avec les réunions de sensibilisation qu'il organise à la demande notamment des services de soutien à domicile. Chaque situation de personne en établissement sur le territoire de la Métropole signalée à RhônALMA fait l'objet d'un lien écrit avec la cellule d'observation et de protection des adultes vulnérables (COPAV) de la Métropole, qu'il s'agisse des signalements reçus des institutions ou des personnes privées. En parallèle, à des fins d'observation statistique, un tableau est renseigné par le CRIAS et retourné à la COPAV trimestriellement.

3° - Centre de ressources à destination des particuliers et professionnels du territoire de la Métropole

En tant que centre de ressources ouvert au public, le CRIAS participe à l'information et l'orientation des publics concernés par l'avancée en âge et en handicap. Il veille, réalise et diffuse des produits d'information destinés à accompagner dans ses choix quotidiens la personne âgée, handicapée et son entourage familial et professionnel. Le CRIAS observe l'évolution des offres de services et de produits, tient à jour sa base de données sur les aides techniques et met l'ensemble de ces informations à la disposition des professionnels et de tous publics.

4° - Animation du réseau local gérontologie et handicap

Le CRIAS participe à des groupes de travail thématiques (gérontologie, habitat...) et commissions afin d'apporter son soutien et son expertise aux intervenants du secteur. Il réalise en outre des interventions d'information et de sensibilisation et propose des animations tout au long de l'année tant à destination des particuliers que des professionnels.

Le versement de la participation financière, en totalité ou en partie, est subordonné à la réalisation de ce programme annuel.

Cette subvention s'inscrit dans le plan de financement suivant :

Actions	Coût (en €)	Financement Métropole (en €)	
CICAT	320 000	104 000	32.5 %
lutte contre la maltraitance	93 600	52 000	55.5 %
centre de ressources	71 200	24 000	34 %
animation réseau	64 000	24 000	37.5 %
Total	548 800	204 000	37 %

Vu ledit dossier ;

Vu ledit projet de convention ;

Ouï l'avis de sa commission développement solidaire et action sociale ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 204 000 € au profit de l'association centre régional d'information pour l'agir solidaire (CRIAS) pour son programme d'actions 2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association CRIAS définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 204 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P37O3468A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 19 septembre 2018.